RÉPONDRE AUX NOUVELLES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

Les villes de France ont-elles tout exploré ?



RÉPONDRE AUX NOUVELLES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES Les villes de France ont-elles tout exploré ?

→ **Jeudi 12 octobre 2017** → **Palais du Luxembourg** • 15^{ter} rue de Vaugirard - 75006 Paris de 14h15 à 17h30 Salle Gaston Monnerville

14h00 • Accueil

- **14h15** Ouverture la séquence par Caroline Cayeux, maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, présidente de Villes de France et **Jean-François Debat**, maire de Bourg-en-Bresse, président de la CA de Bourg-en-Bresse, président délégué de Villes de France
 - Intervention de François Baroin, ancien ministre, maire de Troyes, président de l'AMF
- **14h30** Présentation synthétique du Rapport public annuel 2017 sur les finances publiques locales et enjeux patrimoniaux. Christian Martin, conseiller maître à la Cour des Comptes, président de la formation inter juridictions "Finances locales"

15h00 • LE PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS LOCALES EST-IL UN GISEMENT D'ÉCONOMIES ?

En matière de réduction de dépense publique et de baisse des charges, les Villes de France ont beaucoup fait en matière de ressources humaines, mais il existe d'autres leviers, comme celui d'une gestion active de leur patrimoine. L'approche organisationnelle des services publics, mais aussi les transferts de compétences au niveau intercommunal, posent la question d'une meilleure adéquation du patrimoine aux besoins locaux, quels que soient les modes de gestion choisis.

En période de mutualisation, de rationalisation des services, d'intercommunalisation généralisée, jusqu'où faut-il aller en la matière ?

Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, président de la CA de Bourg-en-Bresse, président délégué de Villes de France

Michel Gourinchas, maire de Cognac, président de la CA de Cognac

Alexandre Mauret, directeur du développement d'Histoire & Patrimoine, groupe Altarea Cogedim

16h00 • CHANGER DE STRATÉGIE ET MIEUX SE POSITIONNER VIS-À-VIS DES INVESTISSEMENTS

Y-a-t-il des segments d'équipements dans lesquels les Villes de France et leurs intercommunalités doivent prioritairement investir : efficacité énergétique, accessibilité physique, numérique, ... les chantiers abondent, tandis que les ressources se tarissent. Au regard des solutions de financements existantes, les collectivités sont-elles finalement obligées de choisir entre investissements d'avenir ou requalification du patrimoine ancien ?

Myriam Kabilo, conseillère auprès du directeur du réseau et des Territoires de la Caisse des Dépôts
Julien Polat, maire de Voiron

Frédérique Macarez, maire de Saint-Quentin

- 17h10 Intervention de Caroline Cayeux, maire de Beauvais, Présidente de Villes de France
- 17h15 Allocation de clôture par Gérald Darmanin*, ministre de l'Action et des Comptes Publics

Animation des débats : Fabienne Proux, journaliste